N° 17. UN SOU N° 17.

12 *germinal an* 79.

LA GRANDE MOTION

DU

PÈRE DUCHÊNE

Pour que les citoyens membres de la Commune suppriment le traitement des calotins;

Pour qu'on leur fasse payer le loyer de leurs boutiques à messes,

Et pour qu'ils soient traités comme de simples citoyens.

Le Père Duchêne sait que la Commune est composée de bons bougres qui out rudement l'œil sur les intérêts du Peuple,

Et foutre ! il n'est pas trop tôt qu'il y en ait comme ça !

Nom de nom ! il y a vraiment trop longtemps qu'on nous fout dedans,

Et qu'on mange la laine sur le dos des pauvres bougres !

Aussi le Père Duchêne est convaincu que les citoyens membres de la

Commune ne vont pas tarder, dès qu'ils auront une heure de loisir, à s'occuper des jean-foutres de calotins !

Ah ! foutre ! ça n'est pas de la petite bière que la question des calotins, qui sont riches comme des Crésus, et qui ont toujours cherché à foutre le peuple dedans en entretenant l'ignorance et la superstition, et en abrutisant les bonnes femmes avec des momeries !

Ils sont puissants, les mauvais bougres, oui !

Et ils travaillent en dessous, — et dur !

Le Père Duchêne est très-convaincu que les patriotes ne lui diront pas qu'il en a menti en affirmant que tous les jésuites sont des jean-foutres !

A bas Trochu !

Qu'on le pende et qu'on le décore, ce général de la police romaine !

C'est le Père Duchêne qui en rigolera !

Donc citoyens, membres de la Commune, vous avez le devoir absolu de vous occuper des jean-foutres de calotins,

Et de ne plus permettre qu'ils se foutent des enfants du peuple en leur collant dans la tête un tas de sales idées qui font des esclaves au lieu de faire des hommes et développent l'humilité au lieu d'exalter la dignité.

Le passé de tous ces bougres-là est trop connu !

Le Père Duchêne n'a pas l'habitude de vouloir prouver ce que tout le monde sait,

Et tout le monde sait bien qu'un calotin et un patriote, ça fait deux !

Aussi le Père Duchêne n'a jamais pu comprendre comment les bons citoyens permettaient à leurs divers gouvernements de foutre le pauvre argent du peuple dans les pattes de ces cafards.

Ah ! sacré tonnerre !

Le peuple est rudement bon et généreux, tout de même, d'aller donner ses quatre sous pour nourrir un tas de fainéants qui rigolent entre eux et font des pique-nique tous les vendredis ensemble comme s'ils étaient à la barrière !

Foutre ! foutre !

Il faut que tout ça change !

Et bougrement encore !

Il ne faut plus que les paresseux aient des ventres comme des commodes, tandis que les pauvres bougres de travailleurs restent plats comme des galettes !

Ah ! mauvais bougres de calotins,

Si un jour le Père Duchêne était quelque chose dans le gouvernement, il mettrait bougrement vite à la broche toutes ces cailles bénites qui se saoûlent tous les jours dans les vignes du Seigneur !

Allons, allons ! citoyens membres de la Commune ! Supprimez vite les traitements de tous ces fainéants-là !... et qu'ils travaillent s'ils veulent manger,

Ou que les vieilles bêtes de dévotes qui vont faire des simagrées dans les confessionnaux les payent, puisqu'elles s'en servent ;

Mais les patriotes, qui ne vont tendre leur langue au bon Dieu que tous les trente-deux du mois et qui se foutent pas mal des calotins,

Franchement, ceux-là, citoyens membres de la Commune, ça ne serait pas raisonnable de leur faire donner leur argent pour nourrir tous ces bougres-là !

Et puis ça n'est pas tout !

Ca n'est pas du tout assez de ne plus foutre de traitement à ces bougres-là

Non, foutre ! ça n'est pas assez !

La Nation a besoin d'argent, sacré tonnerre! Et puisque les églises sont! des monuments de l'Etat, qu'on leur loue leurs sacrées boutiques à messes,

Et qu'on ne leur foute pas pour rien des magasins pour débiter leurs pains à cacheter !

Ah ! nom de tonnerre ! comme le Père Duchêne aurait l'œil sur tout ça

Et comme il pense bien que les citoyens membres de la Commune ne vont pas laisser moisir cette question-là qui est si importante pour les intérêts de la Nation.

Qu'on leur loue les églises à ces bougres-là,

Parce qu'après tout, il ne faut gêner la liberté de personne, et que, s'il y a des gens que ça amuse d'aller entendre un calotin, il ne faut pas les en empêcher.

Vive la joie, et la liberté pour tout le monde !

Le Père Duchêne s'en va bien de temps en temps, en été, voir les saltimbanques sur la place de l'Observatoire,

Et quand il a été à Lyon pour essayer de refaire son journal supprimé à Paris par l'infâme Vinoy, il a couru, comme un vieux lapin, voir son ami Guignol, — vous savez : le bon Guignol lyonnais, qui est comme lui un brave ami du Peuple et de la Commune!

Et qu'il a rudement rigolé même !

Allons, allons, qu'on respecte la liberté de tout le monde, même celle des calotins;

Mais puisque ce sont des boutiquiers, qu'on leur fasse payer patente aussi, foutre ! et qu'ils ne soient pas plus avantagés que les pauvres bougres de petits marchands !

Et tous les gens de bon sens vous approuveront, citoyens membres de la Commune !

Comment ! est-ce que vous croyez que ce n'est pas justice ?

Est-ce que vous croyez que quand le Père Duchêne va payer ses contributions et sa patente pour sa boutique de fourneaux, ça le fait rigoler de savoir qu'une partie de son pauvre argent ira dans les poches des calotins !

Ah ! foutre non ! par exemple ! et que ça le fout rudement en colère ;

Et il y a beaucoup de patriotes qui pensent comme lui !

Et puis aussi, citoyens membres de la Commune, empêchez-les de porter leurs foutues robes noires qui est une grande partie de leur prestige et de leur autorité sur la pauvre cervelle des bonnes femmes !

Est-ce qu'on s'habille comme ça !

Est-ce que les ministres protestants ou les prêtres des juifs se collent sur le dos des déguisements comme ça et trainent sur leurs mollets des jupes comme les femmes !

Voyons, citoyens membres de la Commune, est-ce que vous trouvez convenable qu'on se déguise comme ça en dehors des jours gras,

Et qu'est-ce que vous croyez qu'on dirait du Père Duchêne si, au lieu de sortir en simple carmagnole, il arrivait un de ces jours chez son imprimeur Sornet, déguisé en Clodoche ?

Ne permettez pas, citoyens membres de la Commune, que ces jean-foutres-là se rendent ridicules au physique comme au moral,

Et que ce ridicule leur serve de réclame pour foutre le Peuple dedans !

Faites cela, citoyens, vous aurez bien mérité de la Nation !

Vous montrerez que vous êtes de rudes gars!
Et les bons bougres seront avec vous!
Vous ne serez pas des despotes,
Vous réduirez simplement les calotins au droit commun;
Et vraiment le Père Duchêne ne sait pas ce qu'ils pourraient réclamer de plus!
Ne gênez ni leur commerce, ni leur pensée :
Replacez-les dans la loi,
Traitez-les comme les autres boutiquiers,
Laissez-leur dire, écrire, publier ce qu'ils veulent.
Et s'ils désirent se mettre en robe noire, comme les bonnes femmes, laissez-leur-en le droit — au carnaval!

Ah! maintenant que les jean-foutres de Versailles voient que cette fois-ci notre bonne Commune leur a passé la jambe pour de bon, et qu'ils sont foutus pour longtemps, voilà que la rage les prend, et qu'ils emploient tous les moyens possibles pour remonter sur l'eau!

Ah foutre! sacrés calotins de malheur, vous avez beau faire, allez!

Nos braves bourgeois et boutiquiers de Paris n'oublieront jamais que vous avez, au mépris de tous leurs intérêts les plus chers, accouché de cette foutue loi des échéances qui vous a fait foutre le camp à Versailles!

Vous avez beau faire, vous ne reviendrez pas, foutre!

Ou bien, il n'y aurait donc plus un seul sans-culotte de vivant,

Ou le Père Duchêne se serait alors bougrement trompé, puisqu'il croit de plus en plus que ses bons amis, les patriotes, ne veulent plus voir parmi eux les misérables, dont le moins mauvais, foutre, est fabricant de faux billets de banque!

Ah! vous savez, patriotes, ce qu'ils ont fait, les jean-foutres, pour conserver le pouvoir;

Vous savez — le Père Duchêne n'a pas besoin de vous le dire — qu'ils ont piétiné pendant six mois sur les cadavres des bons bougres qu'ils faisaient massacrer à plaisir, sans compter que tous les autres crevaient de faim!

Enfin, foutre! le Père Duchêne serait honteux, si c'était lui qui devait vous apprendre qu'ils ne sont tous que des sacrés jean-foutres et des traîtres!

Aujourd'hui, notre bonne Commune va bien, et le Père Duchêne est content d'elle, sauf qu'il désire encore une petite addition à cette bonne loi des loyers qu'elle a, foutre! bienfait de rendre en faveur des pauvres bougres qui ont tant souffert!

Eh bien! patriotes, savez-vous maintenant qu'ils se sentent carrément foutus, et qu'ils font tout pour essayer de faire tourner en eau de boudin notre chère Commune, que les bons citoyens tiennent tant à garder!

Ces jean-foutres là ne craignent pas de désorganiser les services publics qui, foutre! sont le rouage de la cité!

Déjà, ils avaient emporté toutes les caisses afin que nos bons bougres de gardes nationaux ne pussent pas recevoir cette sacrée indemnité des 30 sous que, foutre! ils refuseront bientôt, parce que la Commune va si bien faire qu'elle va r'ouvrir les ateliers et donner du travail à tous ceux qui en voudront.

Puis, ils ont arrêté les trains de vivres dirigés sur Paris, espérant, comme le jean-foutre Bismark, faire rendre les patriotes par la famine.

Ah ! foutre ! on ne déposera pas ses armes, c'est déjà bien assez d'en avoir livré aux Prussiens !

Aujourd'hui encore, on est venu dire au Père Duchêne que le nommé Rampont s'était permis de désorganiser le service des postes, parce que les bons bougres de la Commune n'avaient pas voulu le laisser entre les mains d'un ami des jean-foutres.

Et parce que comme ça, avec un bon patriote pour surveiller les manœuvres réactionnaires, on ne nous foutra plus sur les murs de ces sacrés mensonges comme la fausse dépêche prussienne de Favre !

Répondez, bons bourgeois, si d'habitude tout ce qui demeure dans une mauvaise maison n'est pas suspect !

Eh ! foutre ! la maison est mal famée, patriotes !

Allons, vous n'êtes donc pas contents, tas de jean-foutres, du pétrin où vous avez mis les bons patriotes, que vous cherchez encore, par vos manœuvres infâmes, à exciter à la guerre civile ?

Nous sommes le suffrage universel républicain ; donc nous sommes vos maîtres !

Vous n'êtes, vous, que la volonté populaire souillée par un vote fait sous la férule étrangère !

Vous nous avez trahis, livrés, couverts de honte !

Vous vouliez nous ruiner, par-dessus tout cela !

Allons ! vous avez assez fait, il nous semble !

Voulez-vous donc que nous usions de représailles !

Prenez-garde alors que le Père Duchêne n'aille un jour à Versailles !

Il vous fouetterait, mes jean-foutres !

Et jusqu'au sang !

Sapristi, patriotes, il faut avouer que la Commune marche bougrement bien et qu'elle prend depuis deux jours des mesures rudement bonnes !

Vous avez tous lu avant-hier son brave décret en faveur des pauvres bougres de locataires qui ne pouvaient pas payer leurs termes et qui, décidément, ne les paieront pas, ainsi que l'avait prévu et conseillé depuis longtemps votre vieil ami, le marchand de fourneaux, qui est un fineau sans en avoir l'air et qui voit clair, je vous en réponds, par-dessous ses lunettes.

Mais ce n'est pas seulement par les décisions importantes qu'elle prend dans l'intérêt du peuple et des bons bougres de la petite bourgeoisie qu'il faut juger notre brave municipalité ;

Elle est si bien imprégnée de l'esprit de justice, qu'elle ne peut rien foutre sans que sa besogne soit marquée au coin de la Révolution et que ça se retrouve jusque dans les plus petites choses.

Hier, par exemple, à propos de la vérification des pouvoirs, elle a adopté de fameuses résolutions qui ont bougrement satisfait le Père Duchêne.

D'abord, la Commune a déclarée qu'on ne pouvait pas être à la fois membre de la sacrée Assemblée d'aristos qui s'obstine — on ne sait pas pourquoi — à siéger à Versailles, et membre de la Commune de Paris.

Voilà déjà une chose bougrement juste et que les foutus avocassiers qui avaient autrefois le monopole de parler de la chose publique, n'auraient jamais inventée.

Ces bougres-là, qui ne font jamais leur besogne, trouvent trop naturel

d'accepter d'abord toutes les bonnes places et de s'y goberger ensuite le plus longtemps possible, quitte à ne rien foutre de bon et à laisser le peuple dans le pétrin.

Mais nos braves conseillers ne sont pas de cette pâte-là.

Ils ne veulent pas de conseil et ils ont, foutre ! bien raison.

Si, un bougre choisi par le peuple de Paris, hésitait seulement une seconde entre l'Hôtel-de-Ville et la sacrée boîte à perruques du petit jean-foutre Thiers, ça suffirait pour prouver qu'il n'est qu'un sacré chien de royaliste indigne des suffrages des patriotes.

Il n'y a pas à dire. Il faut choisir entre le Peuple et le Roi.

Et la Commune a bougrement bien fait de ne pas badiner sur cet article-là.

Mais ce qui est encore bougrement plus admirable que le vote n° 1, c'est le vote n° 2.

La Commune, en votant l'admissibilité du citoyen Frankel, qui est un bon bougre d'ouvrier de l'Internationale, a décidé qu'en principe, « les étrangers pouvaient être admis à la Commune. »

C'est ça qui est un fameux exemple et une bonne leçon donnée aux imbéciles qui ont engueulé à Bordeaux notre vieux Garibaldi, sous prétexte qu'il était né à Nice.

Je vous demande un peu si on ne peut pas être Chinois ou autre chose, et avoir tout de même de bonnes idées.

Quand le Père Duchêne a entendu ça, il a été rempli de satisfaction.

D'abord, vous pensez bien que ça lui faisait plaisir que son ami Frankel fut admis, non pas positivement parce que c'est son ami, mais parce qu'il sait que ce gaillard-là est un homme bougrement capable, qui en sait long malgré ses pattes noires et qui rendra de fameux services au peuple.

Mais sur tout ce que voulait le Père Duchêne dans cette affaire-là, c'est le principe.

Le principe, foutre ! le principe, c'est toujours là qu'il faut en venir.

Eh bien ! le principe, c'est que pour les républicains il n'y a pas de frontières, pas de nationalités, qui ne servent qu'à engendrer des querelles et à faire tuer des patriotes, quand tous les peuples sont frères et amis.

Par conséquent, des républicains ne doivent jamais demander à un homme : De quel pays es-tu ? — Mais bien : Quels services rends-tu ?

On est toujours d'un pays quand on l'aime, quand on le sert et qu'on lui est utile.

Et foutre ! là-dessus, il ne peut pas y avoir de meilleur juge que le peuple lui-même !

Les bons bougres de la Commune ont parfaitement compris ça, et on a bien vu qu'ils étaient de braves gens et qu'ils avaient vraiment de l'intelligence politique, quand ils ont dit qu'au surplus, le titre de membre de la Commune comporte implicitement celui de citoyen.

Cette parole-là qui est bougrement vraie, a fait venir des larmes aux yeux du Père Duchêne, parce qu'elle lui a rappelé un jour qui est bien loin maintenant, mais dont le souvenir ne s'effacera jamais de son cœur.

C'est le jour où la Convention, qui était bougrement bonne tout de même, quoiqu'elle ait été bien injuste avec votre vieux marchand de ferraille, a reçu dans son sein le brave ami que le Père Duchêne pleure encore, Anacharsis Clotz, que les sans-culottes, dans ce temps-là, appelaient l'orateur du genre humain.

Ah ! c'était ça une belle fête patriotique et une fameuse joie pour les amis du Peuple.

Le Père Duchêne autrefois ne pouvait songer à ce temps-là sans se

mouiller le cil, mais maintenant il aime, au contraire, a revivre tous ces souvenirs, car il n'a plus rien à regretter.

Il avait perdu sa chère République et il en a retrouvé une plus belle.

Le Père Duchêne revient encore aujourd'hui sur cette sacrée question des loyers qui nous a déjà donné tant de fil à retordre, et que la Commune a résolue, en ce qui touche les pauvres bougres de patriotes qui n'auraient jamais pu sortir de ce sacré galimatias.

Hier déjà, le Père Duchêne vous disait, ô patriotes, qu'il fallait absolument que notre bonne Commune ne fît pas bénéficier de cette bonne loi les sacrés jean-foutres d'accapareurs et marchands d'argent qui ont pressuré pendant tout le siége, les pauvres bougres.

Car, foutre ! ces voleurs-là ont de quoi payer!

Et ça ne serait pas juste, hein, patriotes !

Il faut absolument que le décret ne soit fait que pour ceux qui en ont besoin et que ceux-là seuls en profitent!

Le Père Duchêne savait bien qu'il y avait encore bien des choses a revoir, et il se proposait de les signaler à ses bons amis de la Commune,

Quand aujourd'hui, un bon patriote qui buvait chopine avec lui, lui fit remarquer aussi qu'il se trouvait à Paris pas mal de jean-foutres, qui par calcul ou par intérêt, ont vendu leurs biens en viager à des pauvres bougres,

Qui, s'ils ne sont pas payés par leurs locataires, ne pourront pas payer non plus, foutre! la rente viagère.

De sorte alors, que le jean-foutre rentrera dans sa propriété, et bénéficiera de toutes les rentes qu'il aura empochées les années précédentes.

Voyons, mes bons bougres de la Commune, il y a là un point qu'il faut éclaircir,

Parce que, foutre ! il faut être juste,

Et que la Commune l'est,

Il faut que tous les patriotes soient contents du décret, foutre!

Et que tous aillent, comme l'autre jour à la grande fête de la Révolution, saluer cette brave Commune qui les aura tirés d'embarras !

Allons, vite, et que le Père Duchêne voie le plus tôt possible sur les murs le décret qui, en protégeant les bons patriotes, ne lèse au bout du compte que les jean-foutres.

Car c'est à eux, foutre ! qu'on doit d'être resté si longtemps dans le étrin !

Ah foutre ! pour le coup, c'est trop fort !

Et les jean-foutres de Versailles n'y ont pas de main morte !

Voilà-t-il pas qu'ils ont, eux aussi, tout comme leurs amis les Prussiens, établi des batteries à Brimborion et à Saint-Cloud,

Pour bombarder les patriotes !

Le Père Duchêne en rigole, ma-foi !

Car il faut que nos bons bougres de patriotes apprennent que les artilleurs ont refusé de s'en servir contre nous,

Et que les jean-foutres ont été obligé d'y installer ces sacrés roussins de malheur qui ont déjà assommé, sous Badinguet, les bons bougres qui voulaient la République !

Quand on est réduit à ne plus se servir que des roussins, on est bien près d'être foutu,

Si on ne l'est pas déjà, hein, patriotes !

Et ils le sont, foutus ! Si tout le monde est de l'avis du Père Duchêne.

LE PÈRE DUCHÊNE, *marchand de fourneaux.*

En raison des demandes, qui lui arrivent de toutes parts, de collections de ses feuilles, le PÈRE DUCHÊNE se voit obligé de faire un nouveau et dernier tirage de ses premiers numéros.

Il s'en occupe activement, et pourra en fournir à ses libraires lundi, à onze heures.

Lundi, à onze heures, donc, il mettra en vente, rue du Croissant, 16, la réimpression de ses 10 premiers numéros, brochés ensemble, au prix de 50 centimes.

Aujourd'hui, à 2 heures précises

LA SOCIALE !

UN SOU

Imprimerie Sornet, rue du Croissant, 16.